Le territoire concerné : le territoire de l'Aunis



Siège social Tremä

14 rue Edme Mariotte 17180 Périgny 05 46 41 68 46 contact@trema-asso.fr www.trema-asso.fr



DÉPISTAGE ET
ACCOMPAGNEMENT DES
PERSONNES ÂGÉES À
DOMICILE ATTEINTES D'UN
DÉFICIT VISUEL ET/OU AUDITIF
SUR LE TERRITOIRE DE L'AUNIS



Résidence du Domaine Rieux-Coudreau 7 rue Sainte-Cécile 17139 Dompierre-sur-Mer 05 46 68 44 00

residence.rieuxcoudreau@trema-asso.fr

Association Tremä

Présentation du dispositif

- L'association Tremä a développé un nouveau service à destination des personnes âgées de plus de 60 ans sur le territoire de l'Aunis depuis ses trois EHPAD situés à Dompierre-sur-Mer, Saint-Sauveur d'Aunis et Saint-Médard d'Aunis.
- Financé par l'Agence Régionale de Santé*, ce projet permet à chacun, à domicile ou en établissement, de bénéficier gratuitement d'un premier dépistage d'un déficit visuel et/ou auditif par un professionnel de santé, orthoptiste et/ou orthophoniste.
- Ces deux déficits constituent des facteurs majeurs d'isolement et de perte d'autonomie pour les personnes âgées, en contribuant à les fragiliser.

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

* Dispositif EHPAD Pôle de proximité

Au service de

• Ce service est ouvert à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans habitant le territoire de l'Aunis au nord de la Charente Maritime.

Comment activer le service

- Toutes les personnes directement concernées peuvent contacter le service.
- Les professionnels de santé, les services sociaux, les services à domicile, ou les particuliers ayant identifié une personne âgée semblant rencontrer des difficultés auditives et/ou visuelles pourront faire appel à ce dispositif qui prendra alors contact avec la personne et se rendra à son domicile.

Les services rendus

- Sur la base de cette rencontre et si la situation le nécessite, des préconisations d'équipements ou examens complémentaires lui seront proposés.
- Au-delà de cette première intervention, l'association Tremä peut aider la personne dans ses démarches (prise de rendez-vous, transport...).
- La question de la prise en charge financière des équipements nécessaires (lunettes, audioprothèse...) est également examinée.

Les professionnels qui vous accompagnent

- Claire MARY, orthoptiste
- Emilie GALLIEN, orthophoniste